



EN LIGNE

RECRUTEMENT ÉQUITABLE

COURS EN LIGNE SUR LES PROCEDURES DE RECRUTEMENT EQUITABLES POUR LES PRACTICIENS

12 SEPTEMBRE – 21 OCTOBRE 2022

 6 SEMAINES, 60 HEURES

Note d'information



Organisation
internationale
du Travail



Centre international de formation

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

PERSPECTIVE MONDIALE

Une approche orientée vers l'action et très participative sera appliquée, avec une attention particulière consacrée au partage des expériences internationales en vue de leur adaptation et de leur application pratique. De même, on accordera une importance particulière à la présentation de "bonnes pratiques" par le biais d'études de cas reflétant les expériences déjà acquises au niveau local et international.

APPRENTISSAGE EN LIGNE INTÉGRAL

Une expérience innovante d'apprentissage en ligne combinant des modules à rythme libre, des webinaires et des discussions, des études de cas, des débats sur des forums, des exercices de jeux de rôle et des travaux de groupe, en utilisant des méthodes et des technologies d'apprentissage modernes.

TROIS ÉTAPES

L'apprentissage commence à votre propre rythme, se poursuit par des sessions "en temps réel" de grande qualité et se termine par un travail individuel.

APPRENTISSAGE ENTRE PAIRS

Des praticiens de différentes régions du monde et de différents horizons se joindront à la formation en ligne pour partager leurs expériences et actions concrètes sur la manière d'établir des pratiques de recrutement équitables.

POURQUOI CETTE FORMATION?

Dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui, les travailleurs cherchent de plus en plus des opportunités d'emploi au-delà de leur pays d'origine, en quête d'un travail décent et de meilleurs moyens de subsistance. En outre, des millions de travailleurs migrent à l'intérieur de leur pays à la recherche d'un travail décent. Les agences de l'emploi publiques et privées, lorsqu'elles sont correctement réglementées, jouent un rôle important dans le fonctionnement efficace et équitable des marchés du travail en faisant correspondre les emplois disponibles avec des travailleurs dûment qualifiés. Malgré l'existence de normes internationales du travail relatives au recrutement, les lois nationales et leur application ne protègent pas toujours les droits des travailleurs.

La pandémie de COVID-19 continue d'avoir un impact énorme sur la mobilité transfrontalière des travailleurs, notamment en raison de l'imposition de limitations strictes sur les voyages internationaux. Les effets néfastes persistants sur l'activité économique ont un impact critique sur tous les travailleurs, y compris les travailleurs migrants, les mettant en péril économiquement et mettant en danger leur santé et leur bien-être psychosocial.

Les pratiques de recrutement continuent de s'adapter aux mesures de prévention du COVID-19, qui sont en constante évolution. Il s'agit notamment de passer à des modalités en ligne, de chercher à recruter au niveau national (par exemple, des travailleurs migrants au chômage déjà présents sur le marché du travail dans le pays de destination, ou des travailleurs nationaux), et de se préparer à des pratiques de recrutement sûres et équitables une fois les restrictions de voyage levées. Tout au long de la pandémie, il a été démontré que le dialogue social est essentiel à la bonne mise en œuvre des mesures convenues.

Néanmoins, des inquiétudes subsistent quant à la persistance d'agences de recrutement sans scrupules, d'intermédiaires de travail informels et d'autres opérateurs agissant en dehors du cadre légal et réglementaire, qui s'attaquent en particulier aux travailleurs peu qualifiés et à ceux qui cherchent désespérément du travail. Les abus signalés incluent la tromperie sur la nature et les conditions de travail, la rétention des passeports, les déductions illégales de salaire, la servitude pour dettes liée au remboursement des frais de recrutement et les menaces si les travailleurs veulent quitter leurs employeurs, associées à la crainte d'une expulsion ultérieure du pays. La combinaison de ces abus peut aboutir à la traite des êtres humains et au travail forcé, souvent associés à d'autres violations graves des droits fondamentaux sur le lieu de travail.

L'Initiative pour le recrutement équitable (FRI) a été lancée en 2014 dans le cadre de l'appel du Directeur général de l'OIT en faveur d'un Programme de migration équitable. Depuis son lancement, l'Initiative a été essentielle au travail de l'OIT dans le domaine du recrutement national et international des travailleurs et a donné une nouvelle impulsion et visibilité à ce sujet important.

La vision de la deuxième phase de l'initiative (2021-2025) est de s'assurer que les pratiques de recrutement au niveau national et transfrontalier sont fondées sur les normes du travail, qu'elles sont élaborées par le biais du dialogue social et qu'elles garantissent l'égalité des genres. Plus précisément, elles :

- sont transparentes et efficacement réglementées, contrôlées et appliquées;
- protègent tous les droits des travailleurs, y compris les Principes et droits fondamentaux au travail, et préviennent la traite des êtres humains et le travail forcé;
- informent et répondent efficacement aux politiques de l'emploi et aux besoins du marché du travail, y compris pour la reprise et la résilience.

La stratégie de [l'Initiative pour le recrutement équitable 2021-2025](#) repose sur quatre piliers.

LES PILIERS DE LA “ STRATÉGIE DE RECRUTEMENT ÉQUITABLE (PHASE II) ”

Pilier 1: Améliorer, échanger et diffuser les connaissances mondiales sur les processus de recrutement nationaux et internationaux

Pilier 2: Améliorer les lois, les politiques et leur application pour promouvoir le recrutement équitable

Pilier 3: Promouvoir des pratiques équitables au niveau des entreprises

Pilier 4: Autonomiser et protéger les travailleurs

Pour en savoir plus, consultez ilo.org/fairrecruitment

Dans ce contexte d'évolution rapide de la crise du COVID, les Principes généraux et directives opérationnelles pour le recrutement équitable et la définition des commissions de recrutement et des frais connexes de l'OIT fournissent des indications essentielles sur la manière de garantir que le processus de recrutement des travailleurs, en particulier des travailleurs migrants, est organisé de manière à respecter les droits des personnes concernées, les besoins des communautés d'origine et de destination, et à tenir compte des besoins légitimes des employeurs et des recruteurs.

Ce cours, basé sur la stratégie de l'initiative de recrutement équitable de l'OIT, est une réponse directe au besoin reconnu de renforcer les capacités des mandants de l'OIT et d'autres acteurs clés, en particulier dans le contexte des défis exacerbés créés par la pandémie de COVID 19.

QUE VAIS-JE POUVOIR FAIRE ?

À la fin du cours, les participants seront en mesure de :

- Apprécier les normes internationales du travail pertinentes ainsi que les Principes généraux et directives opérationnelles pour un recrutement équitable et la définition des commissions de recrutement et des coûts connexes ;
- Comprendre les déterminants économiques du recrutement informel/formel et la mesure des coûts de recrutement, ainsi que l'impact de la pandémie de COVID 19 sur ceux-ci ;
- Analyser les options alternatives aux agences d'emploi privées, y compris via les agences d'emploi publiques, les coopératives de travailleurs et directement via les employeurs accrédités, avec une supervision tripartite et bipartite ;
- Partager les bonnes pratiques en matière de lois, de politiques et de mécanismes d'application, y compris une compilation des modèles de réglementation et

d'application qui ont démontré un impact mesurable sur la réduction de la traite des êtres humains et de la migration irrégulière ;

- Comprendre la nécessité de protéger les droits des travailleurs, y compris des travailleurs migrants, contre les pratiques abusives et frauduleuses au cours du processus de recrutement et de placement.

QUE VAIS-JE APPRENDRE ?

- Instruments internationaux contraignants et non contraignants promouvant le recrutement équitable (y compris les principes généraux et les directives opérationnelles).
- Politiques et mise en œuvre pour promouvoir le recrutement équitable
- Législation visant à réglementer le recrutement, y compris les mécanismes d'autorisation et de contrôle, le mécanisme de plainte et l'accès effectif aux voies de recours.
- La réglementation du recrutement dans la pratique
- Suivi et application de la réglementation du recrutement et accès à la justice
- Actions des syndicats et des ONG en faveur du recrutement équitable
- Les différents processus de recrutement, y compris le recrutement par des agences privées et publiques et les accords bilatéraux de main d'œuvre
- Le recrutement équitable au niveau sectoriel
- Expériences en matière de mise en conformité, y compris la certification et l'audit social
- L'impact du recrutement équitable sur la chaîne d'approvisionnement mondiale
- Commissions de recrutement et autres coûts connexes
- Les pratiques commerciales équitables et les mesures prises par les employeurs
- Impact de la pandémie de COVID-19 sur les processus de recrutement
- Le rôle des médias dans la promotion des processus de recrutement équitable
- La promotion du recrutement équitable et éthique dans un monde digital.

QUI ASSISTE A CETTE FORMATION?

Le cours est conçu pour les :

- Fonctionnaires, les décideurs et les praticiens des institutions publiques et des ministères traitant de la migration, de la traite et/ou du travail forcé ;
- Représentants des organisations de travailleurs et d'employeurs
- Représentants d'agences de placement publiques et privées
- Personnel des ONG et des organisations de la société civile
- Experts et des fonctionnaires d'agences internationales ;
- Représentants du secteur du recrutement ainsi que des entreprises ;
- D'autres acteurs clés engagés dans ces questions.

QUELLES SONT LES EXIGENCES DE LA FORMATION?

Le matériel pédagogique et les cours seront proposés en ligne en anglais et en français. Les conditions suivantes sont donc essentielles pour participer à ce cours :

- La capacité d'utiliser et d'accéder à un ordinateur avec internet ;
- une connaissance pratique de l'anglais ou du français écrit ;
- la disponibilité pour consacrer chaque semaine entre 5 et 10 heures au cours.

COMMENT VAIS-JE APPRENDRE?

Le cours consiste en un certain nombre de modules en ligne proposés sur la plateforme en ligne e-campus, à suivre sur une période de six semaines, du 12 septembre au 21 octobre 2022, pour un total estimé de 60 heures d'apprentissage. Le cours se décompose en trois phases :

- **Un apprentissage flexible** : Apprentissage en ligne auto-guidé (asynchrone) sur l'e-campus, forum de discussion animé par des experts et évaluation tout au long des différentes phases du cours.
- **Apprentissage en "temps réel" (synchrone)** : Sessions interactives en direct et présentations vidéo captivantes par des formateurs très expérimentés, combinées à des exercices individuels et de collaboration en groupe, à des échanges entre pairs et à une formation en ligne, exercices individuels et en groupe, évaluation par les pairs et forums techniques en ligne sur le campus électronique.
- **Travail de fin de cours** : Travail individuel appliquant les principes directeurs de l'OIT à l'organisation des participants.

Les participants qui auront réussi toutes les évaluations et le travail final recevront un Certificat de Réussite.

POURQUOI DEVRAIS-JE PARTICIPER?

Le Centre de Turin est connu pour ses outils et méthodologies d'apprentissage innovants.

- Les facilitateurs de cours sont des experts en la matière et des spécialistes ;
- La formation comprend des possibilités d'apprentissage en ligne et avec un tuteur ;
- Les participants échangent des connaissances et des idées sur les bonnes pratiques existantes.

Ce cours est admissible au [Diplôme du CIFOIT pour les experts et praticiens en matière migrations de main-d'oeuvre](#). Suivez l'Académie sur la migration de main-d'oeuvre, trois cours parmi tous les cours éligibles cours sur une période de cinq ans et terminer un projet de synthèse pour faire partie d'un cadre international de praticiens et d'experts dotés d'un ensemble de compétences reconnues dans le domaine du travail politique migratoire.

COMMENT POSTULER ?

Les candidats intéressés doivent s'inscrire en ligne via ce lien: <https://oarf2.itcilo.org/DST/A9714785/fr>

La sélection se fera sur la base des critères suivants :

- Expérience professionnelle prouvée dans le domaine concerné ;
- Présentation d'une lettre de parrainage pour couvrir la totalité des frais de cours.

La date limite des candidatures est fixée au **29 août 2022**

COÛTS ET PAIEMENT

La participation au cours coûte **965 euros**.

Les frais du cours sont payables à l'avance. Ils couvrent : les frais de scolarité ; l'utilisation des outils de formation et des services de soutien ; le matériel et les documents didactiques.

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT

Programme de Protection sociale, gouvernance et tripartisme (SPGT)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin, Italie

Mme. Miriam Boudraa
Responsable de programme
T +39 011 693 6359

Mme. Giselle Mitton
Responsable de programme
T +39 011 693 6946
fairrecruitment@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE: A9714785